

L'actu du jour

« Avec le temps, les animaux seront de mieux en mieux protégés »

Une prochaine loi en faveur de la biodiversité sera bientôt votée. Il sera notamment question de la protection des animaux sauvages. La députée Laurence Abeille se bat tout particulièrement pour leur accorder plus de droits. Elle explique à *1jour1actu* ce qui motive son combat.



Un delphinarium sur les îles Canaries, en Espagne. Il en existe 3 en France. La députée Laurence Abeille souhaite leur fermeture, parce que le bien-être des animaux n'y serait pas respecté. © Renault Philippe / Hemis.fr / AFP

Pourquoi en parle-t-on ?

Les animaux domestiques sont désormais reconnus comme des êtres sensibles. Il est donc interdit de les maltraiter. Mais la loi française ne reconnaît pas cette qualité aux animaux sauvages.



Laurence Abeille © DR

1jour1actu : Vous souhaitez une meilleure protection des animaux sauvages. Expliquez-nous pourquoi.

Laurence Abeille : Les animaux sont des **êtres sensibles**. Ils peuvent éprouver **de la douleur, de la souffrance**. De nombreux spécialistes l'ont montré. Plus personne aujourd'hui ne peut en douter. Or, actuellement, **seuls les animaux domestiques** sont considérés par la loi comme des animaux sensibles et sont protégés. Résultat : si je maltraite mon chat, je serai poursuivi par la justice. Mais si mon chat s'échappe et retourne **à l'état sauvage**, alors il perd tous ses droits et peut être violenté et torturé sans que son agresseur risque d'être sanctionné. Ce n'est pas normal.

1jour1actu : Quels animaux voulez-vous surtout protéger ?

Laurence Abeille : Tout particulièrement ceux qui travaillent dans **des cirques** ou **des delphinariums** (des bassins de dauphins). Bien sûr, dans leur grande majorité, ces animaux ne sont pas battus ou affamés. Mais ils ne vivent plus dans leur milieu naturel. Ils ont été « volés » à leur groupe. Ils sont enfermés dans des cages. Le plus souvent, ils ne se reproduisent pas. Ils sont souvent énervés, stressés, ou au contraire amorphes. Tout cela montre qu'**ils sont en souffrance**.

1jour1actu : La loi va-t-elle mieux les protéger ?

Laurence Abeille : Malheureusement, les autres députés ont refusé que l'on vote un texte reconnaissant aux **animaux sauvages** le statut d'**êtres sensibles**. Il y a donc peu d'avancée dans ce domaine. Nous avons quand même réussi à **interdire la chasse à la glu**, qui consiste à mettre de la colle sur les branches pour emprisonner les oiseaux. Et j'ai bon espoir de voir **interdire les delphinariums** car la ministre de l'Écologie Ségolène Royal est prête à avancer sur ce sujet.

1jour1actu : Vous sentez-vous découragée ?

Laurence Abeille : Pas vraiment, je sais que **de plus en plus de Français** sont d'accord avec moi. Un jour ou l'autre, les animaux seront **mieux**

protégés. Il faut être patient. Mais il y en a encore trop de blocages en France.

1jour1actu : Quels blocages ?

Laurence Abeille : Parmi les députés et les sénateurs, il y a énormément de personnes qui défendent **les droits des chasseurs**. Et les chasseurs ont peur qu'on accorde **trop de droits** aux animaux sauvages, ce qui pourrait **limiter leur liberté**. Donc, beaucoup de députés et de sénateurs **refusent de voter** des textes en faveur du droit des animaux. C'est logique !

1jour1actu : Pourtant votre volonté n'est pas d'interdire la chasse, la pêche, ou même les expériences faites sur les animaux pour tester des médicaments.

Laurence Abeille : En effet. Ma proposition de loi était **très raisonnable**. Mais, même raisonnable, elle contrarie encore trop les chasseurs...

1jour1actu : Les chasseurs sont-ils si nombreux, en France ?

Laurence Abeille : Même pas. Ils sont **moins de 1 million**, alors qu'ils étaient 2,4 millions il y a quarante ans. Mais ils sont encore très puissants et influents... J'ai essayé, par exemple, de faire interdire la chasse un jour par semaine de façon à ce que l'on puisse de promener sans crainte. Mais j'ai essuyé un refus net. La France est l'un des rares pays d'Europe où l'on peut chasser 7 jours sur 7 (*).

(*). Durant la période de chasse.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)